



INTERNATIONAL CIVIL AVIATION ORGANIZATION

A United Nations Specialized Agency

Première Réunion Des NCMC USOAP CMA de la Région AFI

Aperçu de l'USOAP CMA

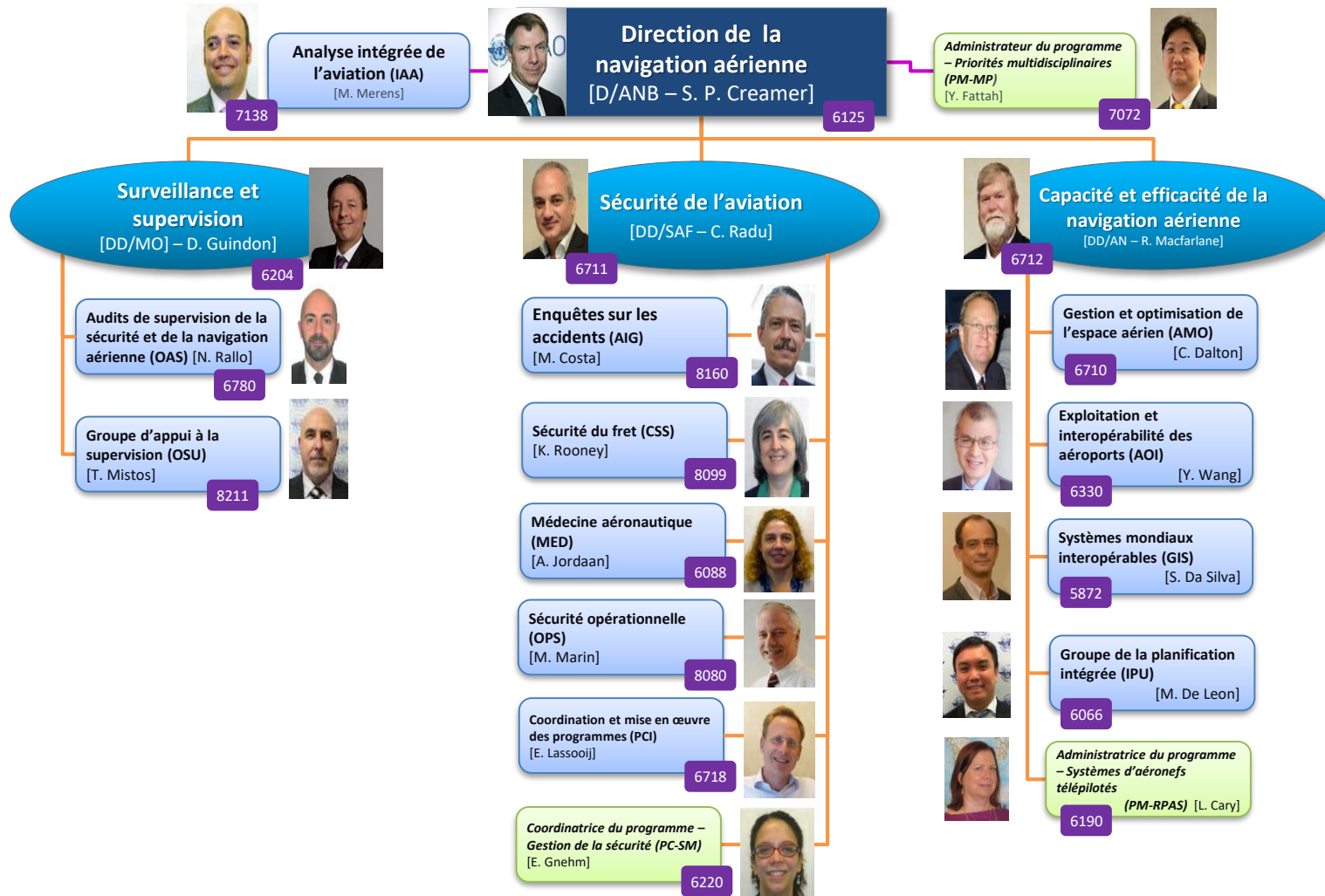
Aperçu



- 1) Surveillance et supervision (MO)
- 2) Éléments cruciaux (EC) d'un système national de supervision de la sécurité
- 3) Domaines d'audit et questions de protocole (PQ) de l'USOAP CMA
- 4) Composantes de l'USOAP CMA
 - a) Collecte des renseignements sur la sécurité
 - b) Détermination du profil de risque de sécurité de l'État
 - c) Priorisation et réalisation des activités USOAP CMA
 - d) Actualisation du taux de mise en œuvre effective (EI) et statut des préoccupations significatives de sécurité (SSC)
- 5) Lancement des évaluations de la mise en œuvre du PNS dans le cadre de l'USOAP CMA
- 6) Formation assistée par ordinateur (FAO) de l'USOAP CMA
- 7) Obligations principales des États dans le cadre de l'USOAP CMA



Surveillance et supervision (MO)



Surveillance et supervision (MO)



Surveillance continue
(cadre en ligne — OLF)

AUGUST 2013

Monday	Tuesday	Wednesday	Thursday	Friday	Saturday	Sunday
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Planification et
établissement
du calendrier



Activités sur le
terrain



Activités de
validation
hors site



Rapports, analyses
et notes de travail



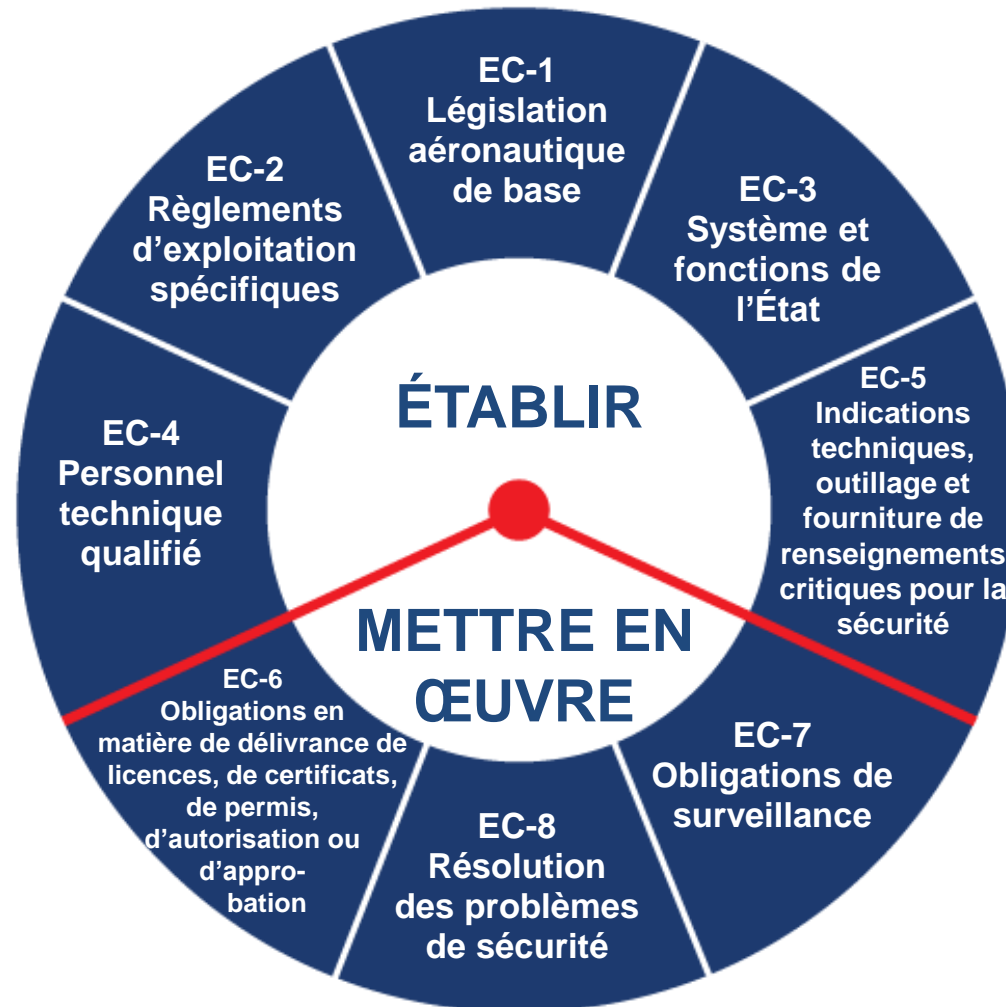
Formation et
ateliers

Éléments cruciaux d'un système national de supervision de la sécurité

L'OACI effectue des audits et d'autres activités de surveillance pour déterminer les capacités de ses États membres en matière de supervision de la sécurité, en :

- évaluant la mise en œuvre effective des 8 éléments cruciaux (EC) dans les 8 domaines d'audit (c.-à-d. LEG, ORG, PEL, OPS, AIR, AIG, ANS et AGA) au moyen des questions de protocole (PQ) ; et
- vérifiant le niveau de mise en œuvre par les États membres des :
 - normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI relatives à la sécurité ;
 - procédures associées ; et
 - éléments indicatifs.

Éléments cruciaux (EC)



Élément crucial 1



EC-1 : Législation aéronautique de base

- Les États promulgueront une loi complète et efficace sur l'aviation, proportionnelle à la taille et à la complexité de leurs activités aéronautiques et conforme aux exigences de la Convention relative à l'aviation civile internationale, pour permettre la supervision et la gestion de la sécurité de l'aviation civile et l'application des règlements par l'intermédiaire des autorités ou agences appropriées établies à cette fin.
- La loi sur l'aviation prévoira pour le personnel assurant des fonctions de supervision de la sécurité l'accès aux aéronefs, activités, installations, personnel et dossiers connexes, selon qu'il convient, des personnes et organisations qui exercent une activité aéronautique.

Élément crucial 2



EC-2 : Règlements d'exploitation spécifiques

- Les États promulgueront des règlements qui répondent, au minimum, aux exigences nationales issues de la législation aéronautique de base, concernant des procédures d'exploitation, produits, services, équipements et infrastructures normalisés conformes aux Annexes à la Convention relative à l'aviation civile internationale.

Élément crucial 3



EC-3 : Système et fonctions de l'État

- Les États mettront en place des autorités ou agences gouvernementales appropriées, selon qu'il convient, appuyées par un personnel suffisant et qualifié et disposant de ressources financières adéquates pour gérer la sécurité.
- Les autorités ou agences nationales auront des fonctions et des objectifs de sécurité déclarés qui leur permettront de s'acquitter de leur responsabilité en matière de gestion de la sécurité.
- Les États veilleront à ce que le personnel exécutant des fonctions de supervision de la sécurité reçoive des orientations sur la déontologie, la conduite personnelle et la prévention des conflits d'intérêts réels ou perçus dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Élément crucial 4



EC-4 : Personnel technique qualifié

- Les États établiront les qualifications minimales que le personnel technique chargé de fonctions liées à la sécurité doit posséder et fourniront une formation initiale et périodique appropriée pour maintenir et renforcer sa compétence au niveau souhaité.
- Les États mettront en place un système pour la tenue des dossiers de formation du personnel technique.

Élément crucial 5



EC-5 : Indications techniques, outillage et fourniture de renseignements critiques pour la sécurité

- Les États fourniront des installations appropriées, des orientations et procédures techniques complètes et à jour, des renseignements critiques pour la sécurité, des outils et de l'équipement, et des moyens de transport, selon qu'il convient, au personnel technique pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions de supervision de la sécurité avec efficacité, conformément aux procédures établies et d'une manière normalisée.
- Les États fourniront aussi à l'industrie du transport aérien des orientations techniques sur l'application des règlements pertinents.

Élément crucial 6



EC-6 : Obligations en matière de délivrance de licences, de certificats, de permis, d'autorisation ou d'approbation

- Les États mettront en place des processus et des procédures documentés pour s'assurer que les personnes et les organisations qui assurent une activité aéronautique remplissent les conditions établies avant qu'il leur soit permis d'exercer les privilèges d'une licence, d'un certificat, d'un permis, d'une autorisation ou d'une approbation pour l'activité en question.

EC-7 : Obligations de surveillance

- Les États mettent en place des processus de surveillance documentés, en définissant et planifiant de manière continue des inspections, des audits et des activités de suivi, afin de s'assurer de façon proactive que les titulaires de licences, certificats, permis, autorisations et approbations aéronautiques remplissent en permanence les conditions établies. Les obligations en question englobent aussi la surveillance du personnel chargé par l'autorité d'assurer des fonctions de supervision de la sécurité en son nom.

Élément crucial 8



EC-8 : Résolution des problèmes de sécurité

- Les États utiliseront un processus documenté pour prendre les mesures correctives appropriées, y compris des mesures d'exécution, pour résoudre les problèmes de sécurité constatés.
- Les États veilleront à ce que les problèmes de sécurité constatés soient résolus rapidement grâce à un système de suivi et d'enregistrement des progrès réalisés, notamment des mesures prises par les personnes et les organisations qui effectuent une activité aéronautique pour résoudre les problèmes en question.

8 éléments cruciaux



Définitions des EC : à l'Appendice 1 de l'Annexe 19 — *Gestion de la sécurité* (2^e édition, juillet 2016)

Orientations sur les EC :

Manuel de supervision de la sécurité (Doc 9734), Partie A — *Mise en place et gestion d'un système national de supervision de la sécurité* (3^e édition, 2017)*

* *Disponible sur l'ICAO-Net et dans la Bibliothèque CMA de l'OLF.*



Depuis janvier 2013, les renseignements sur la supervision de la sécurité sont disponibles sur le [site web public de l'OACI](http://www.icao.int/safety/Pages/USOAP-Results.aspx).

URL: <http://www.icao.int/safety/Pages/USOAP-Results.aspx>

1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013+
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------

STATES

1997: Vol Fully Con

PUBLIC

English | Français ICAO Store

ICAO SAFETY

About ICAO | Global Priorities | Meetings and Events | Information Resources | Careers | Subscribe

CONFLICT ZONE UPDATES

Search...

ICAO / Safety / Safety Audit Results: USOAP interactive viewer

Safety Audit Information
USOAP Results Report: 2013-2016
About CMA
 USOAP CMA Flyer
 Frequently Asked Questions
 USOAP CMA Computer-based Training
CMA News
 USOAP recertified to ISO 9001:2008
Archive
 ICAO Journal Article on CMA
 HLSC Presentation
 Newsletter
Other Useful Websites
 ISTARs - restricted
 USOAP CMA Online Framework - restricted
Contact USOAP CMA

Safety Audit Results: USOAP interactive viewer

Please select a country from the list below the viewer to see its audit 'Effective Implementation' (EI) score presented for the various categories covered under ICAO's Universal Safety Oversight Audit Programme (USOAP). Multiple countries may be selected at once to compare their respective performance, and users may also compare a country or countries against the current global average in each category.

Developers may also wish to consider accessing the EI data via the ISTARs API Data Service.

Effective Implementation (%)

Category	Global average (%)
Legislation	~68
Organization	~65
Licensing	~70
Operations	~65
Airworthiness	~75
Accident Investigation	~55
Air Navigation Services	~60
Aerodromes	~58

Graph

Compare

SSC publiées dans le cadre en ligne CMA

Modèle de SSC proposé au public pour recevoir les observations de l'État

2014

SSC non résolues accessibles au public selon les conditions et le format approuvés par le Conseil.

Domaines d'audit et questions de protocole (PQ) de l'USOAP CMA

Domaines d'audit de l'USOAP CMA



Législation aéronautique de base et règlements d'exploitation spécifiques (LEG)

Organisation de l'aviation civile (ORG)

Délivrance des licences et formation du personnel (PEL)
Annexe 1

Exploitation technique des aéronefs (OPS)
Annexes 6, 9, 18 et PANS-OPS

Navigabilité des aéronefs (AIR)
Annexes 6, 7, 8 et 16

Enquêtes sur les accidents et incidents d'aviation (AIG)
Annexe 13

Services de navigation aérienne (ANS)
Annexes 2, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 15 et PANS-ATM

Aérodromes et aides au sol (AGA)
Annexe 14 et PANS-AGA

Questions de protocole (PQ)

- Sont le principal outil utilisé pour évaluer la capacité de l'État à superviser la sécurité, pour chaque EC.
- Permettent de normaliser la conduite des activités USOAP CMA.
- Le pourcentage de PQ “satisfaisantes” est reflété dans le taux EI.
- Approche fondée sur la preuve :
 - **Montrez-moi**
 - **Absence de preuve ou preuves insuffisantes = Le statut de la PQ deviendra ou demeurera non satisfaisant (N/S)**
- Une PQ N/S génère une constatation et depuis 2014, chaque constatation est associée à une PQ spécifique.

PQ — Exemple



PQ No.	Protocol Question	Guidance for Review of Evidence	ICAO References	CE
4.103	La structure organisationnelle du postulant à un AOC est-elle examinée pour s'assurer : a) que les tâches, responsabilités et pouvoirs sont clairement définis ; et b) qu'une délimitation précise des fonctions et une hiérarchie sont établies et documentées ?	1) Vérifier que les éléments indicatifs et les manuels applicables des inspecteurs de l'exploitation technique ont été établis et mis en œuvre. 2) Examiner l'échange de correspondance avec le postulant. 3) Vérifier que les systèmes de gestion de la sécurité, de l'assurance qualité et de gestion de crise ont été : a) établis ; b) documentés ; et c) mis en œuvre.	STD A6 1re Partie, 4.2.1.3 3e Partie, Section II, 2.2.1.3 GM Doc 8335 Partie 2, C2 Partie 3, C5	EC-6
4.129	que le manuel de vol soit mis à jour et que les règlements en AOC qu'ils portent soient mis à jour et que les changements réglementaires soient obligatoires ou approuvés par l'État d'immatriculation ?	Vérifier l'existence et la validité des règlements de l'État ; vérifier la certification applicable ; vérifier la qualification des inspecteurs de	1re Partie, 11.1 3e Partie, Section II, 9.1 GM A6 1re Partie; Suppl. E, 3.4 z) et 6 3e Partie; Suppl. E, 3.4 r) et 6	EC-2

PQ posée par l'auditeur

Exemples de preuves présentées par l'État

Référence OACI

Numéro d'EC associé à la PQ

Amendement des PQ



- MO révisé et met à jour les PQ de façon périodique pour :
 - a) tenir compte des plus récents amendements apportés aux dispositions de l'OACI ; et
 - b) harmoniser et améliorer les références et le contenu des PQ.
- La révision des PQ intègre des apports :
 - a) des États ;
 - b) de la Direction de la navigation aérienne (ANB) de l'OACI ;
 - c) des bureaux régionaux de l'OACI ;
 - d) des membres des équipes de mission de l'USOAP ; et
 - e) des parties prenantes externes.

Édition 2017 des PQ



- Dans le cadre de l'introduction de l'Amendement n° 1 de l'Annexe 19, une édition 2017 des PQ a été élaborée sur la base de l'édition 2016, sans tenir compte des éléments concernant expressément le Programme national de sécurité (PNS).

CMA Library



- Cette édition 2017 des PQ est disponible dans la Bibliothèque CMA (*CMA Library*) de l'OLF.

(Voir le bulletin électronique EB 2018/4 du 19 janvier 2018.)

- L'édition 2017 est applicable à toutes les activités USOAP CMA réalisées à compter du 1^{er} juin 2018.

Composantes de l'USOAP CMA

Composantes de l'USOAP CMA



- États
- Parties prenantes internes
- Parties prenantes externes

Collecte des renseignements sur la sécurité

- Analyse des facteurs de risque de sécurité
- Évaluation des capacités de gestion de la sécurité de l'État

Détermination du profil de risque de sécurité de l'État

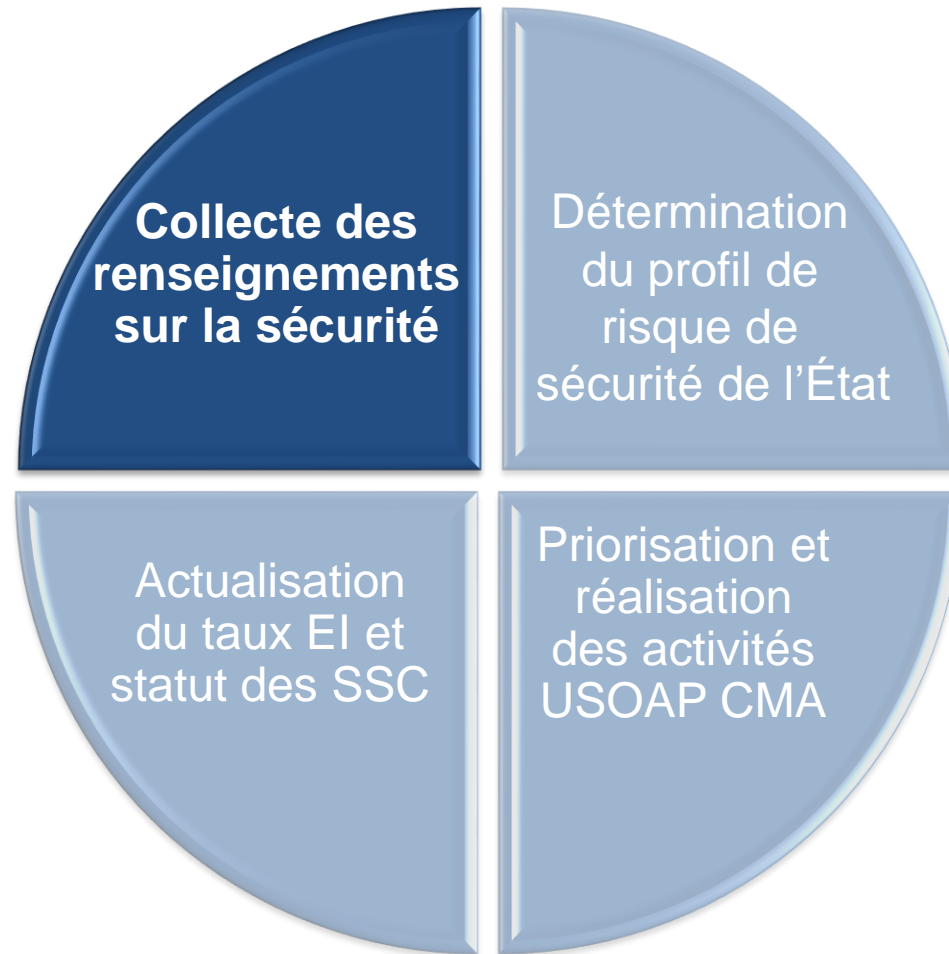
- Actualisation du statut des PQ
- Actualisation du statut des préoccupations significatives de sécurité (SSC)

Actualisation du taux EI et statut des SSC

- Audits de l'USOAP CMA
- Audits de sécurité
- Missions de validation coordonnées de l'OACI (ICVM)
- Activités hors site
- Demandes d'informations obligatoires (MIR)
- Formation

Priorisation et réalisation des activités USOAP CMA

Composantes de l'USOAP CMA (suite)



Collecte des renseignements sur la sécurité



Les États présentent :

- 1) le questionnaire sur les activités aéronautiques de l'État (SAAQ) ;
- 2) les listes de vérification de conformité (CC) dans le système de notification électronique des différences (EFOD) ;
- 3) l'auto-évaluation ; et
- 4) les plans d'actions correctrices (CAP) actualisés.

Collecte des renseignements sur la sécurité (suite)



Les parties prenantes internes comprennent :

- 1) les bureaux et les sections du Secrétariat de l'OACI ; et
- 2) les bureaux régionaux (RO) de l'OACI.

Collecte des renseignements sur la sécurité (suite)

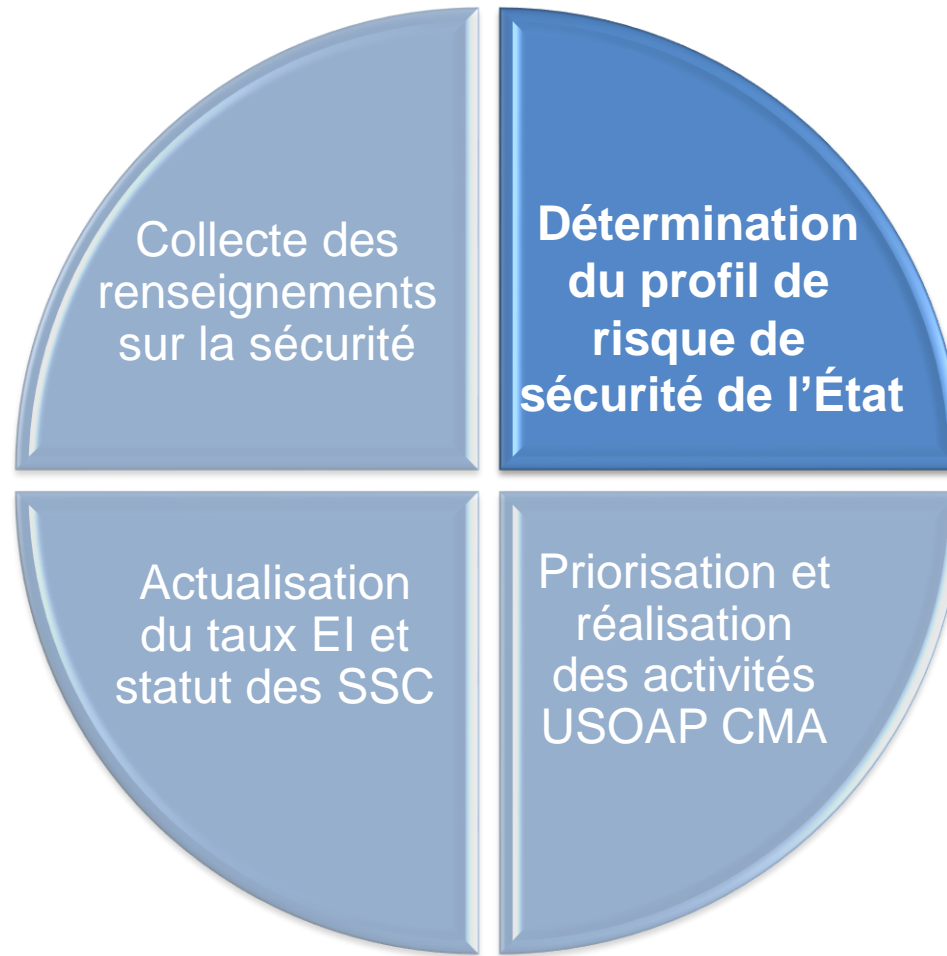


Les parties prenantes externes comprennent :

- 1) les autorités nationales de l'aviation civile (p. ex. FAA) ;
- 2) les organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) (p. ex. AESA) ; et
- 3) les organisations internationales (p. ex. IATA).

Note.— Certaines de ces organisations mènent des activités d'audit qui génèrent des renseignements sur la sécurité utilisés en tant qu'indicateurs pour l'USOAP CMA.

Composantes de l'USOAP CMA (suite)

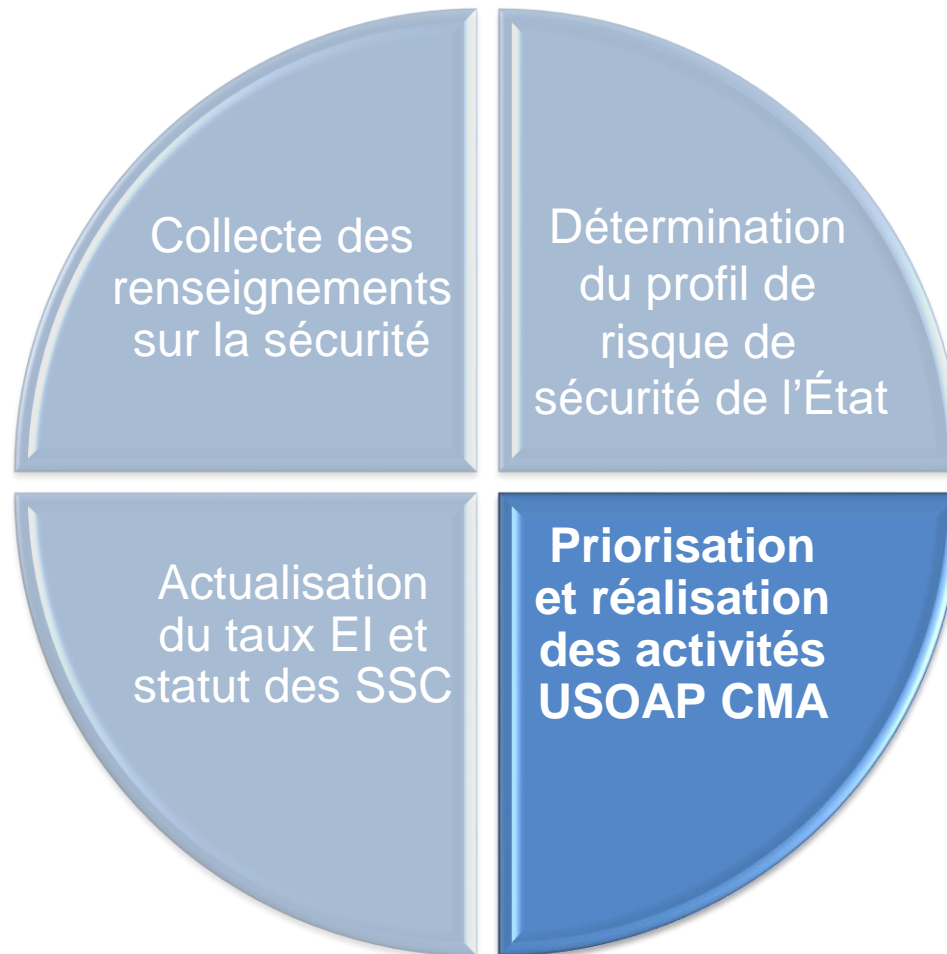


Facteurs principaux pour déterminer le profil de risque de sécurité de l'État



- a) le taux EI (déterminé au cours d'une activité USOAP CMA antérieure) ;
- b) l'existence de SSC ;
- c) le niveau des activités aéronautiques de l'État dans chaque domaine audité ;
- d) la croissance prévue de la circulation aérienne et des activités aéronautiques de l'État ;
- e) la capacité de l'État de soumettre des CAP qui sont jugés acceptables par l'OACI ;
- f) le niveau de progrès réalisé par l'État dans la mise en œuvre de ses CAP ;
- g) les changements importants dans la structure organisationnelle de l'AAC de l'État ;
- h) les projets d'assistance en cours ou prévus ;
- i) les progrès de l'État dans l'atteinte de l'objectif du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) relatif à la gestion de la sécurité ;
- j) les carences dans le domaine de la navigation aérienne ; et
- k) les rapports de mission des bureaux régionaux (RO).

Composantes de l'USOAP CMA (suite)



Activités USOAP CMA principales



Activité	Sur le terrain ou hors site	Description	Observations
Audit CMA	Sur le terrain	Pour effectuer une évaluation systématique et objective d'un système national de supervision de la sécurité	À portée globale ou limitée.
ICVM	Sur le terrain	Pour recueillir et évaluer les preuves de la correction effective, par un État, des constatations formulées précédemment (dans un ou plusieurs domaine(s) audité(s)).	Les preuves recueillies sont examinées et validées au siège de l'OACI (OAS).

Activités USOAP CMA principales (suite)



Activité	Sur le terrain ou hors site	Description	Observations
Activité de validation hors site	Hors site	Pour évaluer les mesures correctrices effectives d'un État qui répondent aux constatations formulées précédemment.	Traite les PQ qui ne requièrent pas une activité sur le terrain.
Activité de validation intégrée (IVA)	Hybride	<ul style="list-style-type: none"> • À portée limitée, intégrée à une mission programmée dans un État par l'OACI ou ses partenaires pour la sécurité*. • Les spécialistes (SME) recueillent et examinent les preuves sur le terrain. • Toutes les preuves recueillies sont examinées au siège de l'OACI (OAS) dans le cadre d'une activité de validation hors site. <p><i>* Des organisations qui fournissent un soutien technique aux activités USOAP CMA sur la base d'un accord officiel avec l'OACI (p. ex. l'AESA).</i></p>	Les PQ associées sont identifiées au siège de l'OACI (OAS) sur la base de la performance des CAP de l'État.

Priorisation et réalisation des activités USOAP CMA



MO priorise les activités CMA sur la base :

- a) du profil de risque de sécurité de l'État ;
- b) du budget MO approuvé ; et
- c) des ressources MO disponibles.

Critères utilisés pour sélectionner un État en vue d'un/d'une :



Audit CMA	ICVM
Profil de risque de sécurité de l'État	
Informations soumises par l'État au moyen de l'auto-évaluation à partir des PQ	
Recommandations du bureau régional ou des sections de l'ANB	
Informations communiquées par des organisations internationales reconnues	
Équilibre régional	
Date du dernier audit	Préparation de l'État (indiquée par les progrès signalés dans la mise en oeuvre des CAP)
Changements importants apportés à l'un des domaines d'audit au sein du système national d'aviation civile	Progrès de l'État dans la résolution des SSC constatées

Critères utilisés pour sélectionner un État en vue d'une *activité de validation hors site*



- 1) L'État a des constatations de PQ associées aux PQ éligibles (la majorité des PQ des EC-1 à 5) ;
- 2) La majorité (environ 75 %) des CAP correspondants de l'État, pour le domaine d'audit considéré, répondent aux trois conditions suivantes :
 - a) les CAP remédient entièrement aux constatations de PQ correspondantes ;
 - b) l'État signale que les CAP sont intégralement mis en œuvre ; et
 - c) l'État a soumis toutes les preuves pertinentes pour les PQ correspondantes au moyen du cadre en ligne (OLF) ; et
- 3) Les informations ont été soumises par l'État au moyen de l'auto-évaluation à partir des PQ.

Conduite des activités USOAP CMA — Portée



Facteurs déterminant la portée	ICVM	Audit CMA
Niveau des activités aéronautiques au sein de l'État	✓	✓
Tout changement apporté au sein du système de l'État		✓
Acceptabilité des CAP	✓	
Niveau de progrès réalisé par l'État dans la mise en œuvre de ses CAP	✓	
Auto-évaluation de l'État, y compris les preuves présentées	✓	✓
Demande de l'État (activité sur la base du recouvrement des coûts)	✓	✓
Disponibilité des ressources	✓	✓

Conduite des activités USOAP CMA — *Durée et composition de l'équipe*



Facteurs déterminant la durée et la composition de l'équipe	ICVM	Audit CMA
Portée	✓	✓
Complexité du système de l'État	✓	✓
Nombre de PQ correspondant à un statut non-satisfaisant auquel donner suite	✓	
Autres facteurs, telle la langue officielle de l'État	✓	✓

Six critères pour élaborer un CAP approprié (“PEDSRC”)



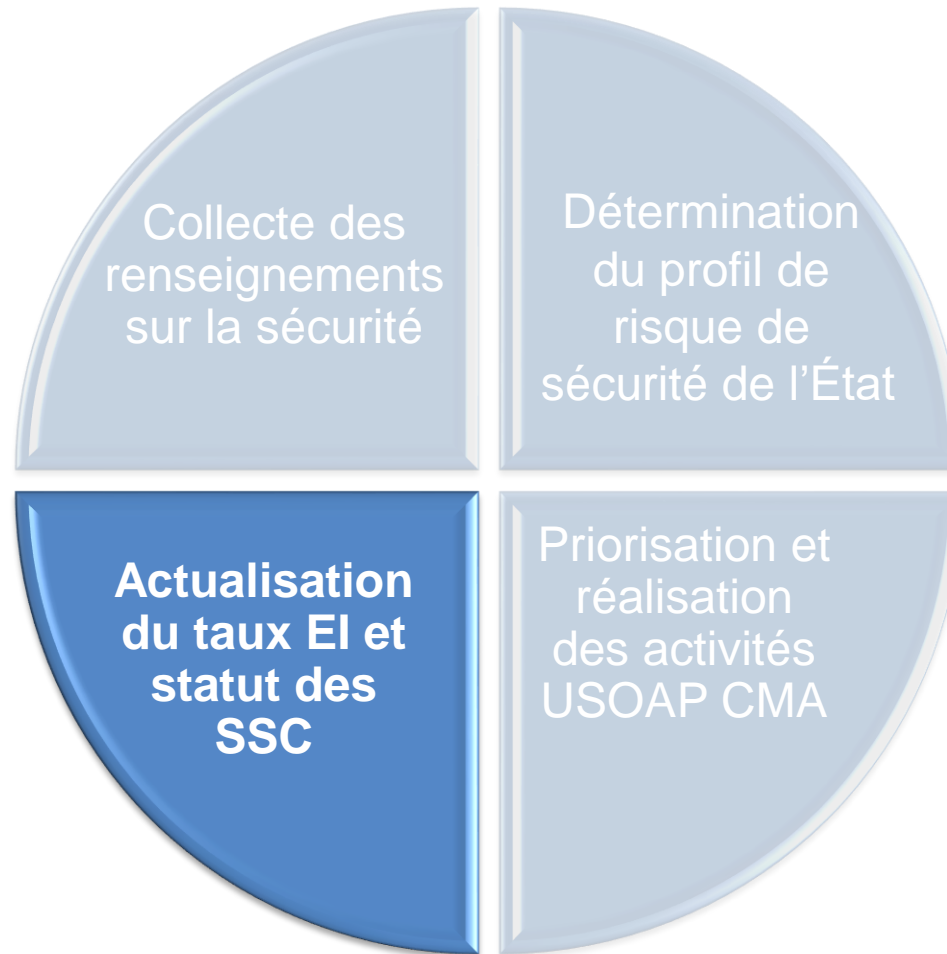
- 1) **Pertinent** : le CAP traite des *questions* et *exigences* relatives à la constatation et à la PQ et l’EC correspondants.
- 2) **Exhaustif** : le CAP est *complet* et inclut *tous les éléments ou aspects* associés à la constatation.
- 3) **Détaillé** : le CAP décrit *pas à pas* le processus de mise en œuvre.
- 4) **Spécifique** : le CAP identifie *qui fera quoi et quand*, et en coordination avec les autres entités, le cas échéant.
- 5) **Réaliste** : en matière de *contenu* et *dates de mise en œuvre*.
- 6) **Cohérent** : en accord avec les *autres CAP* et *l’auto-évaluation de l’État*.

Activité de validation hors site



- Les CAP liés à la plupart des constatations de PQ associées aux EC 6, 7 et 8 (collectivement désignés comme les EC relatifs à “la mise en œuvre”) ne répondent pas aux critères d’une activité de validation hors site.
- Ces CAP doivent être évalués et validés au moyen d’une activité sur le terrain.

Composantes de l'USOAP CMA (suite)



Actualisation du taux EI



Calcul du taux EI :

$$\text{Taux EI global (\%)} = \frac{\text{Nombre de PQ correspondant à un statut "satisfaisant"}}{\text{Nombre total de PQ applicables}} \times 100$$

Actualisation du taux EI (suite)



- La validation des renseignements sur la sécurité qui ont été recueillis permet à l'OACI d'actualiser en continu le taux EI d'un État.
- Le taux EI de l'État est signalé dans l'OLF et dans le système iSTARS 3.0.

Demande d'informations obligatoires (MIR)

- Une MIR est émise par MO dans le cadre du processus USOAP CMA lorsque des préoccupations sont soulevées par des parties prenantes internes et/ou externes concernant les aspects d'un système national de supervision de la sécurité.

Quand peut-on émettre une MIR ?



En général, les MIR sont émises dans l'un ou plusieurs des cas suivants (mais ne sont pas limitées à ceux-ci) :

- a) indication de préoccupations soulevées par des parties prenantes internes et/ou externes concernant les capacités de supervision de la sécurité d'un État ;
- b) changements importants dans le système de supervision de sécurité d'un État ;
- c) preuves indiquant une carence ou une SSC potentielle et des renseignements supplémentaires sont nécessaires ; et
- d) préoccupations soulevées concernant le manque de conformité d'un État dans la conduite de ses activités aéronautiques (p. ex. dans le processus d'enquête sur un accident ou incident d'aviation).

Réponse de l'État à une MIR



- Les États sont tenus de répondre à une MIR.
- Si l'État ne donne pas suite à une MIR :
 - a) en fournissant des informations complètes, claires et pertinentes sur les PQ associées ; et/ou*
 - b) dans les délais impartis*il pourra en résulter pour l'État une constatation de PQ et/ou une SSC.
- En l'absence d'une réponse de l'État, le statut de toutes les PQ associées devient Non Satisfaisant.

Délais impartis relatifs à une MIR

- L'État aura *un mois* à partir de la date d'émission de la MIR pour y répondre.
- Aucun report de l'échéance ne sera accordé par OAS/MO en cas de préoccupation significative de sécurité.
- Une fois que l'État présente une réponse à la MIR, jugée *acceptable* par l'OACI, l'OACI débutera l'examen de la réponse à la MIR.
- La MIR est close lorsque l'OACI a terminé l'examen de la réponse à la MIR.
- Le processus de production du rapport lié à la MIR est ensuite déclenché.

Dès réception de la réponse de l'État à une MIR

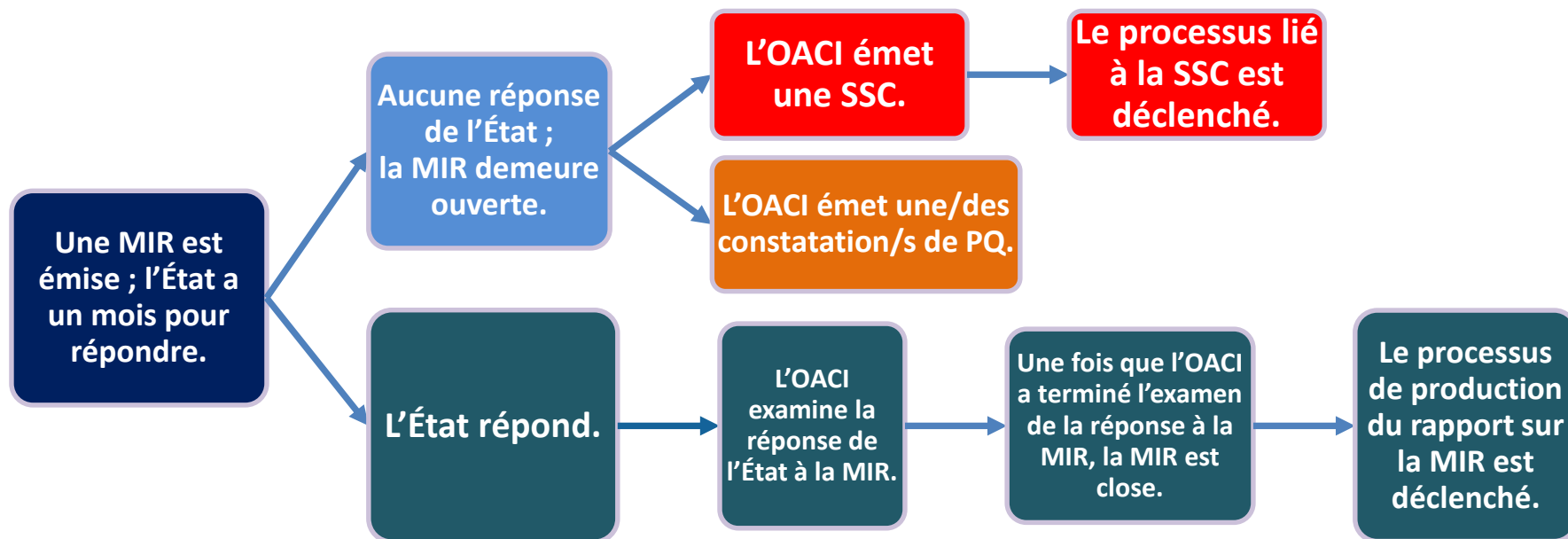


- La réponse de l'État à une MIR est examinée et évaluée par l'OACI (SPO/TO concernés de OAS/MO).
- L'évaluation des informations et autres preuves connexes entraînera l'un ou deux des scénarios suivants :
 - a) aucun changement au statut des PQ associées ; et
 - b) le statut des PQ associées est modifié et un rapport sur la MIR est produit ; et/ou
 - c) dans les cas les plus graves, une SSC est émise et le processus lié à la SSC est déclenché.

Résumé graphique du processus lié à une MIR (1)



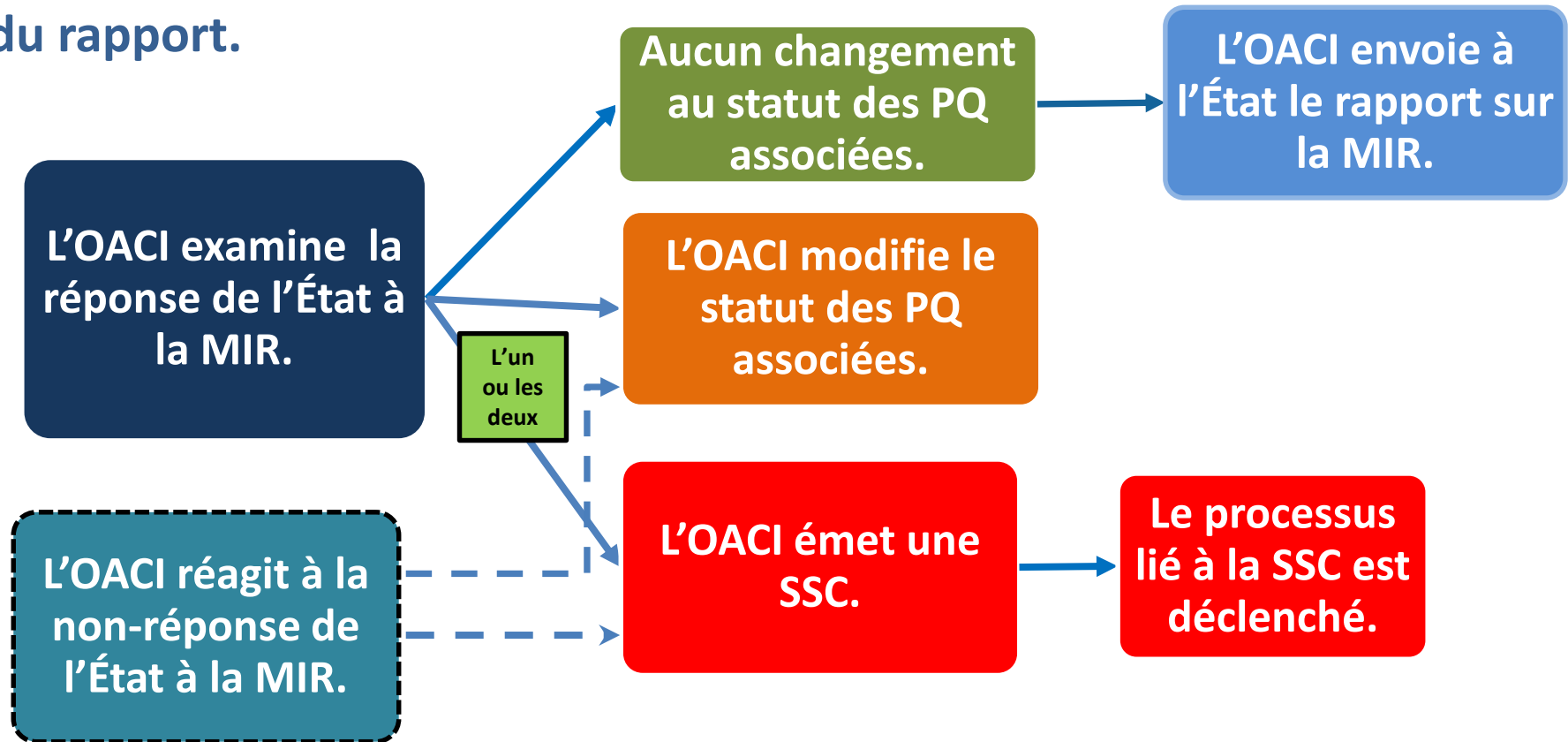
Étape 1 — Une MIR est émise.



Résumé graphique du processus lié à une MIR (2)



Étape 2 — Examen de la réponse à la MIR et processus de production du rapport.



Modification du statut des PQ



Le statut des PQ peut uniquement être modifié suite à l'achèvement d'une activité USOAP CMA, notamment :

- 1) un audit CMA ;
- 2) une ICVM ;
- 3) une activité hors site ;
- 4) une IVA ; ou
- 5) une MIR.

Définition d'une SSC

Une préoccupation significative de sécurité se pose lorsque l'État audité permet au détenteur d'une autorisation ou d'une homologation d'exercer les privilèges qui y sont attachés, alors que les exigences minimales établies par l'État et par les normes des Annexes de la Convention de Chicago ne sont pas remplies, ce qui entraîne un risque immédiat pour la sécurité de l'aviation civile internationale.

Référence : EB 2010/7 du 19 février 2010

Nombre de SSC non résolues (3 États)

3

Nombre de SSC résolues par les mesures correctrices prises par les États **après leur affichage** sur le site web de l'OACI

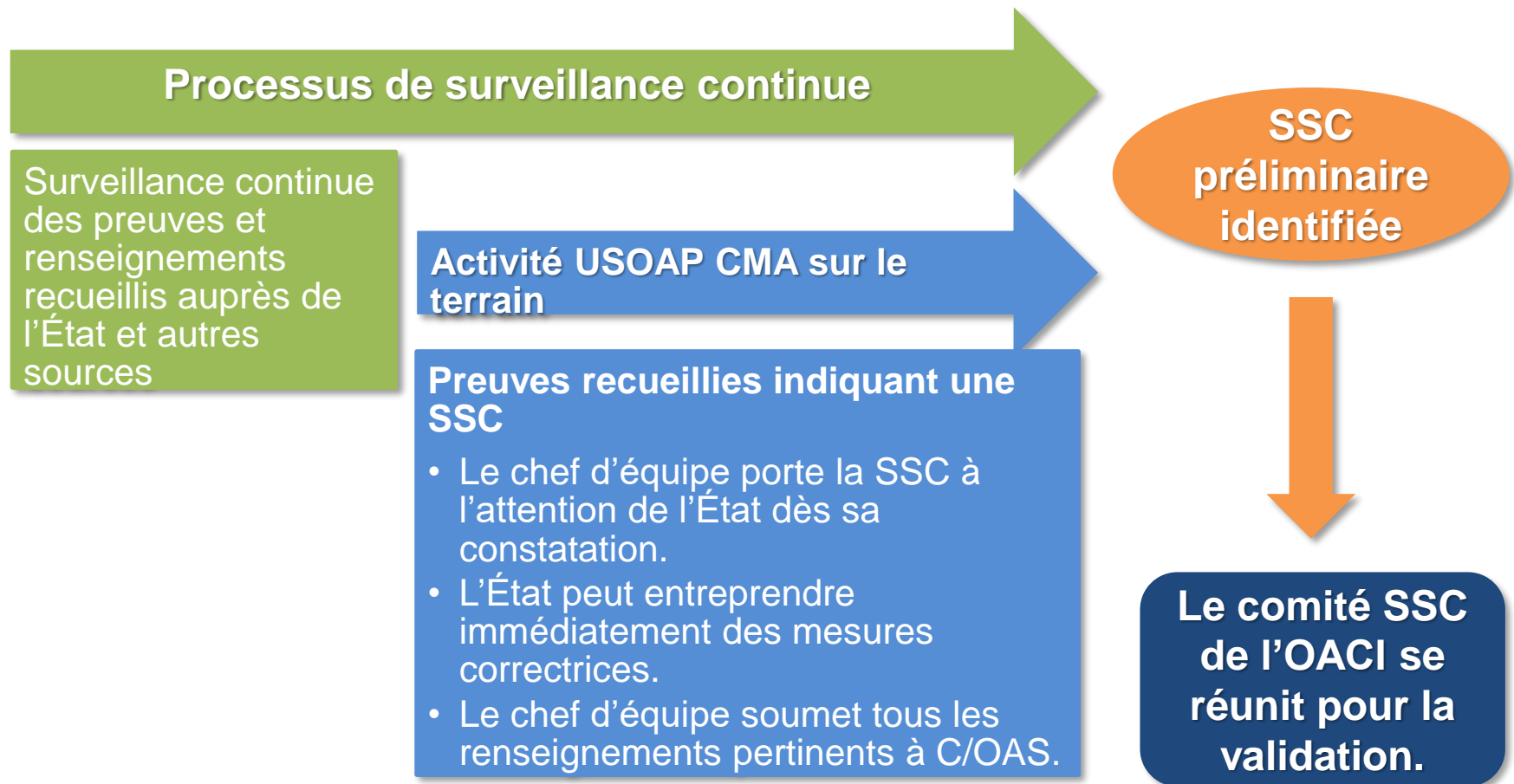
45

Nombre de SSC résolues par les mesures immédiates prises par les États **avant leur affichage** sur le site web de l'OACI

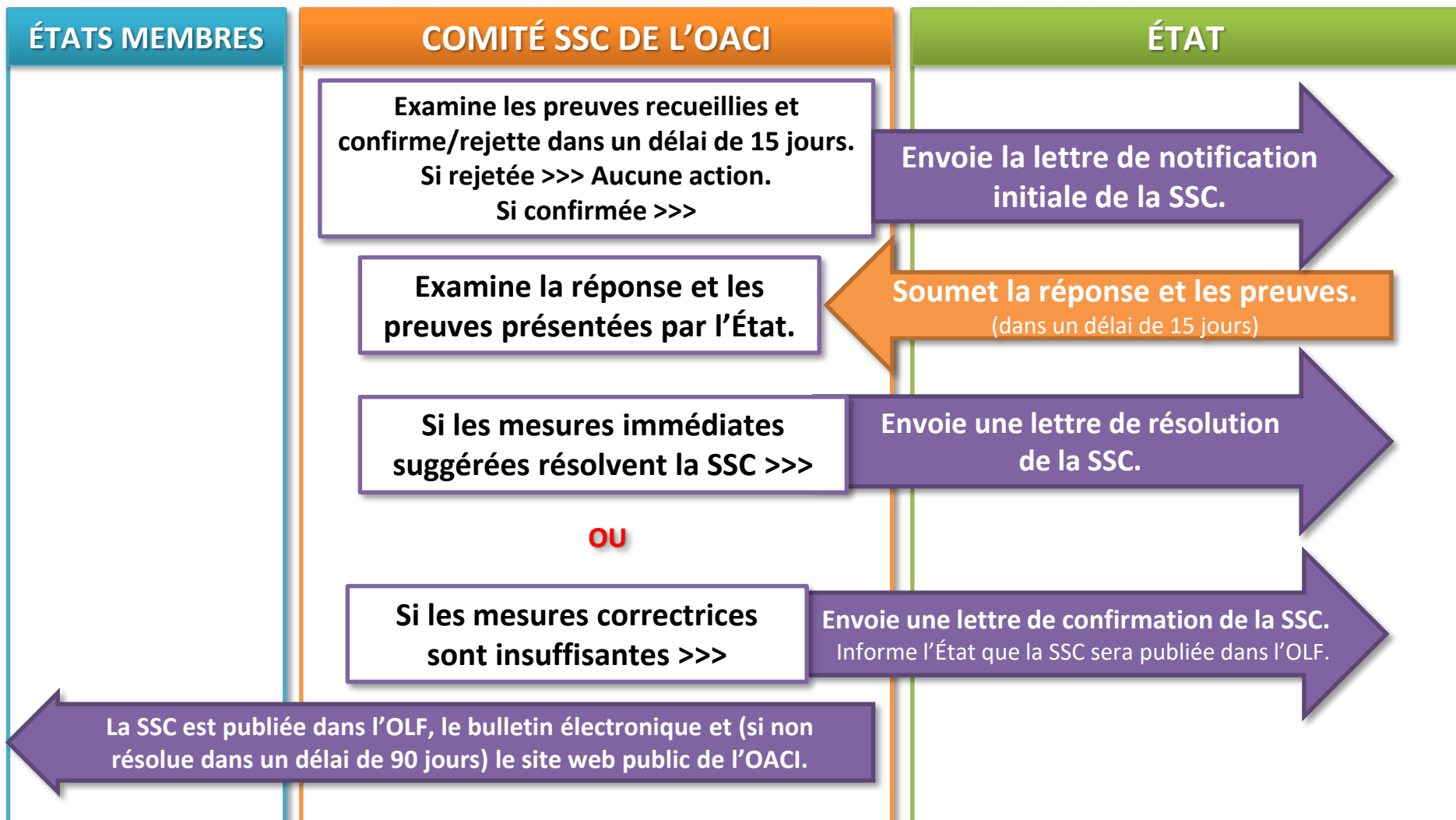
9

Note. — Ces données ont été actualisées le 15 Juillet 2019.

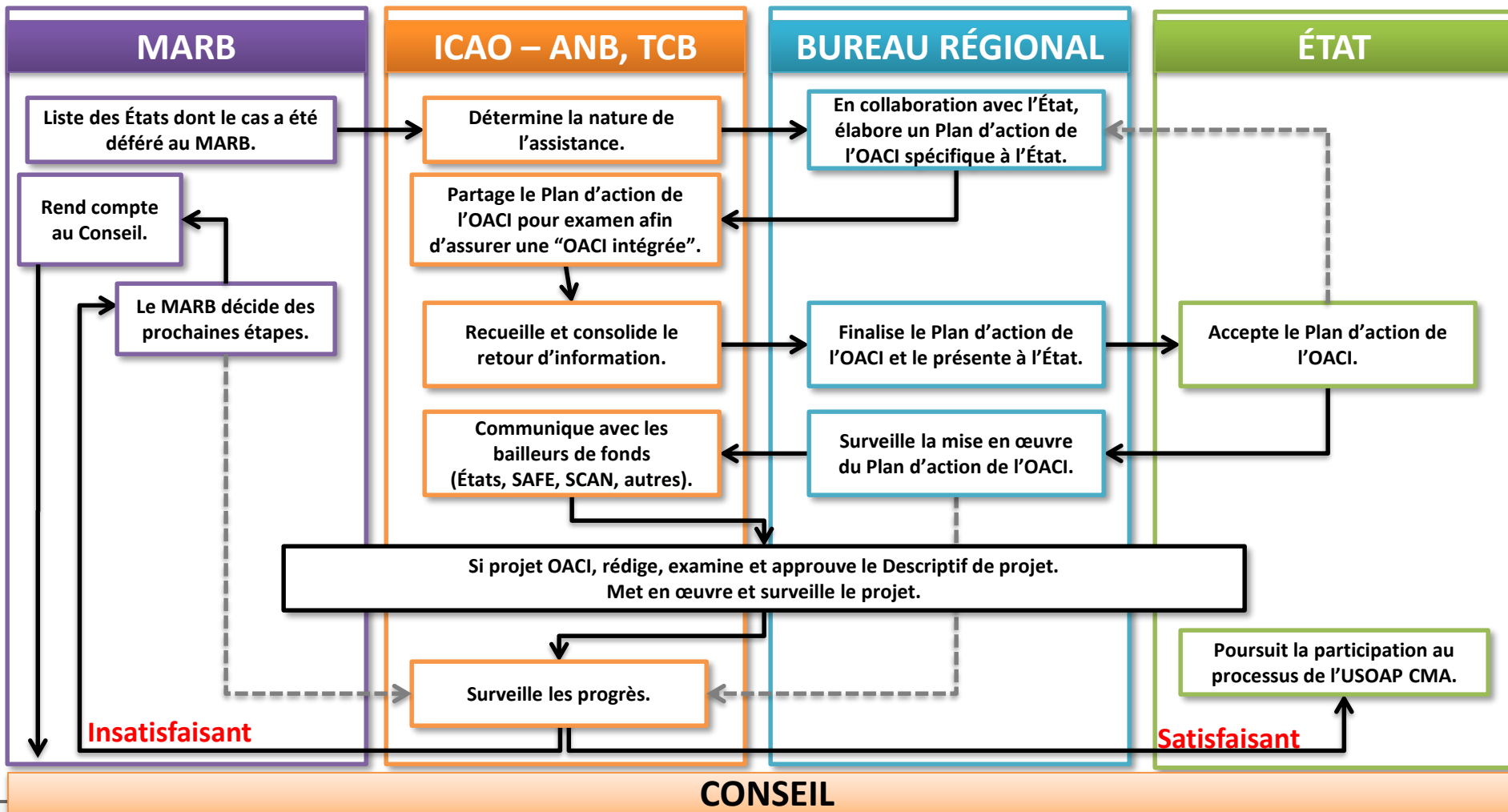
Mécanisme des SSC : Identification



Mécanisme des SSC : Notification



Mécanisme des SSC : Plan d'action de l'OACI



Mécanisme des SSC : Résolution



ÉTATS MEMBRES

COMITÉ SSC DE L'OACI

ÉTAT

Continue à actualiser les progrès liés aux CAP.

L'État remplit son auto-évaluation.

Examine les progrès de l'État et les preuves.

Informe l'OACI que la SSC est résolue.

Recommande la tenue d'une ICVM pour vérifier la mise en œuvre.

Si les mesures correctrices sont insuffisantes >

OU

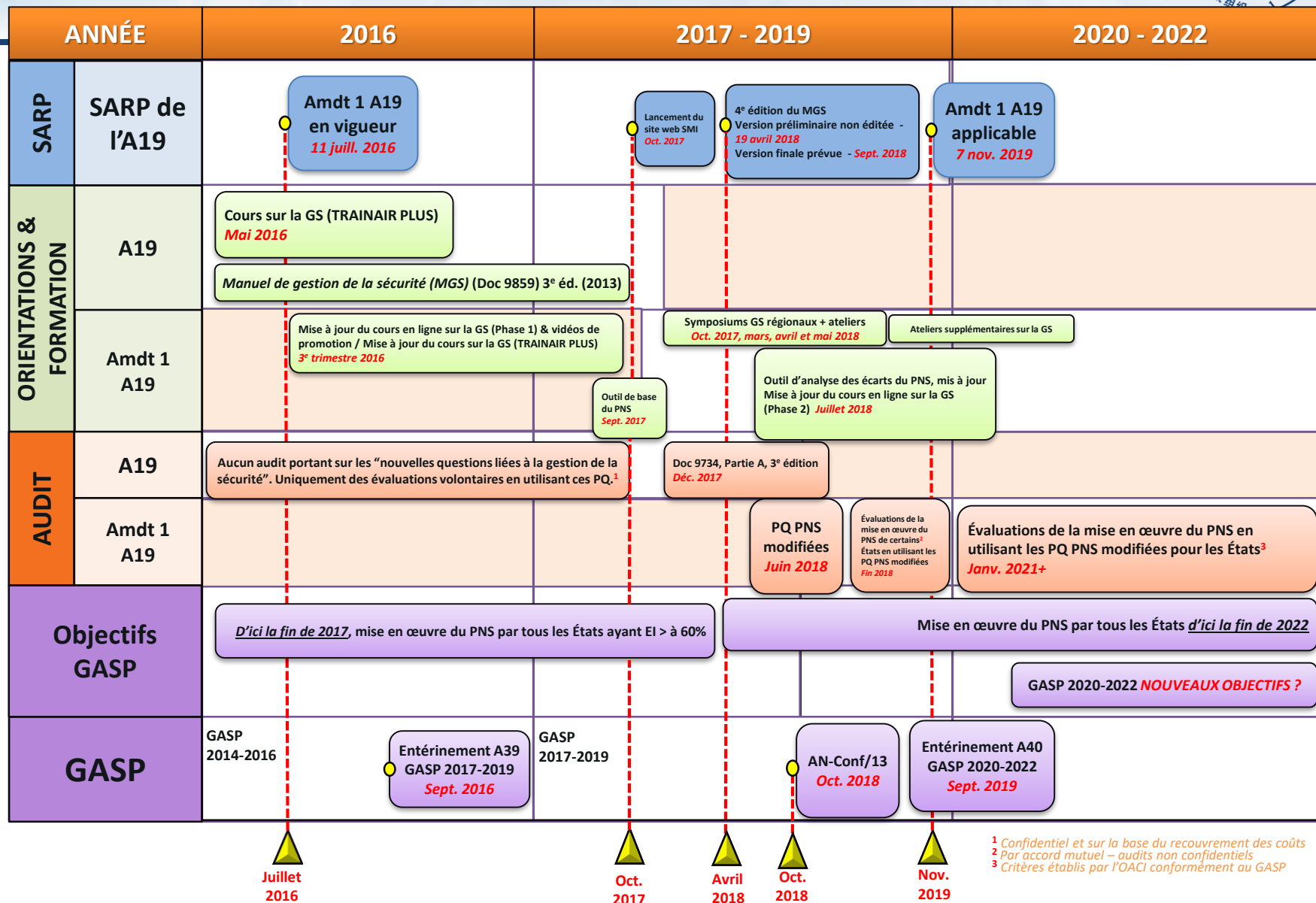
Si les mesures correctrices résolvent la SSC >

Envoie la lettre de résolution de la SSC.

La SSC est immédiatement retirée de l'OLF de l'USOAP CMA et du site web public de l'OACI.
La résolution de la SSC est publiée dans le bulletin électronique.

Rend compte de la résolution de la SSC au MARB.

Lancement des évaluations de la mise en œuvre du PNS dans le cadre de l'USOAP CMA



¹ Confidentiel et sur la base du recouvrement des coûts
² Par accord mutuel – audits non confidentiels
³ Critères établis par l'OACI conformément au GASP

Évaluations de la mise en œuvre du PNS : PQ modifiées liées au PNS

Les PQ modifiées liées au PNS (maintenant disponibles en version anglaise dans la Bibliothèque CMA (*CMA Library*) de l'OLF) :

- **Tiennent compte** de l'Amendement n° 1 de l'Annexe 19, de la 4^e édition du Manuel de gestion de la sécurité (MGS) et des leçons tirées des évaluations réalisées sur une base volontaire.
- **Forment** une liste de PQ dédiée (pour compléter les PQ liées aux fonctions "essentielles" de supervision de la sécurité et d'enquête).
- **Ne sont pas liées** aux éléments cruciaux (EC) mais plutôt à la composante PNS applicable (p. ex. la gestion des risques de sécurité par l'État, l'assurance de la sécurité par l'État et la promotion de la sécurité par l'État).
- **Ne sont pas évaluées** comme " satisfaisantes / non-satisfaisantes ", mais en termes de *progrès accompli*.
- **S'appuient** sur des références des manuels de l'OACI.
- **Sont répertoriées en 8 domaines** :
GEN (aspects généraux PNS), SDA (analyse des données sur la sécurité), PEL, OPS, AIR (aspects AMO uniquement), ANS (aspects ATS uniquement), AGA et AIG.

Évaluations de la mise en œuvre du PNS : Phase 1 : 2018 – 2020

Les évaluations de la mise en œuvre du PNS :

- *Compléteront*, et *n'affecteront pas*, le taux de mise en œuvre effective (EI) de l'État.
- Ne généreront pas de constatations.
- N'exigeront pas que l'État soumette un “plan d'actions correctrices” (CAP).
- Seront réalisées par un pool limité d'évaluateurs, pour assurer une cohérence.
- Utiliseront les PQ liées au PNS dans des domaines d'audit déterminés (p. ex. GEN + SDA + OPS + ANS + AIG).

Les rapports d'évaluation de la mise en œuvre du PNS :

- Seront concis.
- *Refléteront* (plutôt que mesureront) le *progrès accompli* par l'État dans la mise en œuvre du PNS.
- Un résumé analytique (des accomplissements de l'État) sera partagé avec les autres États au moyen du cadre en ligne (OLF) USOAP CMA, pour contribuer à l'échange des expériences et pratiques exemplaires.
- Un rapport distinct, plus complet sera remis *uniquement* à l'État évalué et identifiera les possibilités d'amélioration.
- Les étapes et délais pour la production du rapport seront similaires à ceux s'appliquant aux audits CMA.

Des exemples et outils de mise en œuvre effective pourront également être identifiés, et les États seront invités à les partager avec l'OACI pour les publier sur le site web "ICAO Safety Management Implementation".

Notification et préparation liées à une évaluation de la mise en œuvre du PNS :

- L'OACI informera l'État choisi par une lettre envoyée avec un pré-avis d'au moins 4 mois.
- La lettre de notification indiquera :
 - le nom du/de la chef d'équipe (TL) ; et
 - les domaines à examiner, incluant au moins GEN, SDA et l'un des domaines de l' "AAC" (c.-à-d. PEL, OPS, AIR, ANS ou AGA).
- L'État sera invité à soumettre, au moyen de l'OLF et au plus tard un mois avant le début de l'évaluation :
 - les documents pertinents ; et/ou
 - des observations concises, le cas échéant, concernant les PQ liées au PNS faisant l'objet de l'activité.
- Les renseignements sur l'OLF concernant les PQ liées au PNS ne seront pas accessibles aux autres États.
- La préparation sera coordonnée entre le/la TL OACI et le/la NCMC de l'État.

La conduite d'une évaluation de la mise en œuvre du PNS :

- Sera d'une durée moyenne de 6 à 8 jours ouvrables.
- Comprendra au moins une visite de l'industrie.
- Comprendra une session dans un bureau régional de l'AAC, le cas échéant.

Suivi des évaluations de la mise en œuvre du PNS :

- L'État sera invité à fournir à l'OACI des mises à jour de ses mesures prises et/ou planifiées à la suite de l'activité.

Évaluations de la mise en œuvre du PNS : Phase 2 : à compter de 2021

- ❖ En temps voulu, un nouvel ensemble de PQ modifiées liées au PNS pourra être établi pour permettre une mesure quantitative du niveau de progrès accompli par un État pour chaque PQ, *une fois que* :
 - suffisamment d'orientations auront été établies pour aider à déterminer les niveaux de maturité.

- ❖ Exemple (encore incertain) de niveaux de maturité :
 - 0 : inexistant et non planifié
 - 1 : inexistant mais en cours d'élaboration
 - 2 : existant
 - 3 : existant et effectif
 - 4 : existant et effectif durant des années et en constante amélioration

Critères OACI préliminaires pour déterminer l'éligibilité d'un État à une évaluation de la mise en œuvre de son PNS

- Preuves de l'existence de systèmes robustes et durables de supervision de la sécurité et d'enquête sur les accidents et incidents graves d'aviation (y compris les aspects de mise en œuvre) ;
- Preuves de l'existence d'un système obligatoire de comptes rendus de sécurité effectif, d'une base de données sur les accidents et incidents d'aviation effective et d'analyses de sécurité effectives ; et
- Avoir adéquatement rempli et mis à jour l'auto-évaluation à partir des PQ (pour toutes les PQ, y compris les PQ liées au PNS).

Éléments indicatifs correspondants

Questions	Éléments indicatifs
PQ liées au PNS	MGS, 4 ^e édition
Aspects essentiels “de la supervision de la sécurité et des enquêtes”	<i>Manuel de supervision de la sécurité</i> (Doc 9734), Partie A — <i>Mise en place et gestion d’un système national de supervision de la sécurité</i>
Méthodologie pour la préparation, conduite et rapports des évaluations de la mise en œuvre du PNS	Nouvelle édition du <i>Manuel du Programme universel d’audits de supervision de la sécurité — Surveillance continue</i> (Doc 9735)

Formation des évaluateurs OACI de la mise en œuvre du PNS

- Une équipe d'évaluateurs sera progressivement formée pour examiner les PQ liées au PNS dans les différents domaines d'audit, en tenant dûment compte des aspects d'adaptabilité.
- Les évaluateurs comprendront du personnel OACI et du personnel détaché par des États et des organisations régionales de supervision de la sécurité.



FAO de l'USOAP CMA

Selon le bulletin électronique EB 2011/44, une formation assistée par ordinateur (FAO) a été lancée pour :

- viser à bien faire comprendre aux participants la méthodologie de l'USOAP CMA et à leur transmettre les connaissances essentielles dont ils ont besoin pour prendre part aux activités de l'USOAP CMA ; et
- pouvoir être une occasion pour les États de renforcer les compétences de leur personnel de sécurité de l'aviation dans les domaines visés par l'USOAP CMA.

FAO de l'USOAP CMA (suite)



- Selon la Résolution A37-5 de l'Assemblée, les États et organisations reconnues sont appelés à désigner des experts pour un détachement à court ou à long terme auprès de l'OACI pour appuyer l'USOAP CMA.
- L'OACI est convenue d'exempter les experts désignés par les États des frais de la FAO s'ils remplissent les critères relatifs aux compétences et expérience requises dans les différents domaines d'audit (selon la lettre aux États AN19/34-15/35 du 13 mai 2015).
- Vous trouverez plus de renseignements à la page : <https://www.icao.int/safety/CMAForum/Pages/USOAPCMA-CBT.aspx>

Obligations principales des États dans le cadre de l'USOAP CMA

Selon le Protocole d'accord (MOU) de l'USOAP CMA et au moyen de l'OLF, les États devront, en particulier :

- actualiser de manière continue leurs SAAQ et CC/EFOD;
- actualiser leurs CAP et le statut des PQ (auto-évaluation) en continu, en fournissant toutes les preuves connexes ; et
- répondre rapidement aux MIR émises par l'OACI.

- 1) Surveillance et supervision (MO)
- 2) Éléments cruciaux (EC) d'un système national de supervision de la sécurité
- 3) Domaines d'audit et questions de protocole (PQ) de l'USOAP CMA
- 4) Composantes de l'USOAP CMA
 - a) Collecte des renseignements sur la sécurité
 - b) Détermination du profil de risque de sécurité de l'État
 - c) Priorisation et réalisation des activités USOAP CMA
 - d) Actualisation du taux de mise en œuvre effective (EI) et statut des préoccupations significatives de sécurité (SSC)
- 5) Lancement des évaluations de la mise en œuvre du PNS dans le cadre de l'USOAP CMA
- 6) Formation assistée par ordinateur (FAO) de l'USOAP CMA
- 7) Obligations principales des États dans le cadre de l'USOAP CMA



ICAO

North American
Central American
and Caribbean
(NACC) Office
Mexico City

South American
(SAM) Office
Lima

ICAO
Headquarters
Montréal

Western and
Central African
(WACAF) Office
Dakar

European and
North Atlantic
(EUR/NAT) Office
Paris

Middle East
(MID) Office
Cairo

Eastern and
Southern African
(ESAF) Office
Nairobi

Asia and Pacific
(APAC) Sub-office
Beijing

Asia and Pacific
(APAC) Office
Bangkok



MERCI